







RÉPONDRE À UN APPEL À PROJET EN ÉDUCATION ET PROMOTION DE LA SANTÉ (EPS/PS)

e secteur de la promotion de la santé évolue, les appels à projet des financeurs publics ou privés sont une porte d'entrée incontournable pour le financement des actions en éducation et promotion de la santé (EPS). La rédaction des propositions repose sur une approche méthodologique rigoureuse. Aussi, un certain nombre de critères propres à la démarche en EPS/PS demandent à être pris en compte dans les réponses proposées, notamment les questions de participation ou de lutte contre les inégalités sociales de santé.

L'Ireps et les Codes de la région Occitanie accompagnent les acteurs sur le terrain dans l'élaboration de leur projet et proposent ce module de formation visant à les préparer à répondre à différents appels à projets en EPS/PS.



Rédiger sa réponse à un appel à projet d'EpS / PS tout en anticipant les éléments de l'évaluation.

- Analyser des cahiers des charges d'appels à projet en EPS/PS
- Expérimenter la production d'une réponse à un appel à projet



Rendez-vous sur la page web de la formation concernée :

Fiche formation web

INSCRIPTION:

Pour vous inscrire à cette formation, remplissez le formulaire accessible grâce au bouton ci-dessous:

S'inscrire

Mise à jour : 13/11/2023

© Photo de Andrew Pons sur Unsplash

n°OF: 73310004531 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

DÉROULEMENT / PROGRAMME :

- Définition de l'appel à projet et de ses spécificités
- Etude de faisabilité et d'opportunité
- Rappel des étapes de la méthodologie de projet
- Elaboration d'un budget prévisionnel
- Conception d'un protocole d'évaluation
- Lecture et analyse de cahiers des charges et de réponses à un appel à projet
- Le protocole d'évaluation

MÉTHODOLOGIE:

- Formation en présentiel.
- Alternance de méthodes et de techniques pédagogiques privilégiant l'interactivité au sein du groupe (mises en situation, études de cas...)

INTERVENANTS:

Chargé·e·s de projet / formateur·trice·s du réseau Ireps Occitanie

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- En amont de la formation : Questionnaire de recueil des attentes et Quiz T0 (état des connaissances) ;
- Pendant la formation : Observation des activités mises en place, des travaux de groupes, synthèse de fin de journée
- En fin de formation : Quiz T1 (état des connaissances) pour évaluer les acquis de la formation ; questionnaire de satisfaction;
- En post-formation à distance (6 mois) : Questionnaire d'évaluation du transfert des acquis en milieu professionnel

CONTACT:

Service Formation:

05 61 77 87 11 - formation@ireps-occitanie.fr

Référente Handicap:

Michèle Olivan / 05 61 77 87 11

CARACTÉRISTIQUES :



PRIX:

Les frais pédagogiques des formations du Drapps sont entièrement pris en charge par l'Agence Régionale de Santé de l'Occitanie. Les frais de déplacements et de repas sont à la charge des participant.e.s.



O DURÉE :

2 jours (14h)



PUBLIC CONCERNÉ :

Tous les acteurs en EPS/PS d'Occitanie



PRÉREQUIS:

- Avoir suivi la formation «Réussir mon projet en EPS/
- Et /ou Etre initié à la méthodologie de projet